



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E147228

VALABLE JUSQU'AU 10/12/2025

ÉDITÉ LE 23/10/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/2014  
Forme juridique : EI  
Capital : DEPUIS LE 17/09/2024  
0

Raison sociale : LEONARD PHILIPPE

10 LA PITARDIERE  
72220 SAINT MARS D OUTILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LE MANS

Téléphone : 02 43 84 17 33  
Portable : 06 36 88 98 32

Fax :

Siret : 950 448 803 00029

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 3268940

Site Internet :

E-mail : contact@leonardmenuiserie.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 148397846

Responsabilité légale :

LEONARD PHILIPPE CHEF D'ENTREPRISE / LEONARD PHILIPPE PHILIPPE CHEF D'ENTREPRISE

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 148397846

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 15/11/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS  
81, RUE DES PONTS DE CE  
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.